

Sept mots pour reconstruire l'avenir

Notre pays est en manque flagrant d'utopie politique. Si l'opposition entre capitalisme et socialisme continue de constituer la toile de fond de l'espace public, ni l'une ni l'autre de ces idéologies ne saurait pallier cette carence. L'ampleur de la crise actuelle n'a en rien fragilisé la réalité de la dominance du capitalisme, même si ses aspects purement spéculatifs ont été dénoncés à cette occasion, y compris par ses partisans les plus endurcis, avec autant de vigueur verbale que d'inefficacité le cas échéant complice ; elle a toutefois compromis sa prétention exorbitante à être formellement reconnu comme le moteur fondamental de l'évolution des sociétés humaines. Quant au socialisme, sa version communiste ne s'est jamais complètement remise, en tant que projet de société, des coups que lui a infligés sa tragique gestion étatique dans les pays de l'Est ; s'agissant de sa version social-démocrate, quels que soient les espoirs qui continuent de porter sur elle, les graves divisions de ses partisans ne favorisent guère, c'est le moins qu'on puisse dire, l'indispensable *aggiornamento* de sa doctrine.

Plus de triomphalisme économique-financier ni de grand soir ou de lendemains qui chantent, sommes-nous pour autant dépourvus de toute ressource idéologique ? L'Histoire et les luttes sociales nous ont légué des mots essentiels, qui constituent l'ossature politique de la chose publique, de la république, des mots qui n'ont rien perdu de leur force et de leur capacité mobilisatrice : la France est une république *indivisible, laïque, démocratique et sociale* ; sa devise est « *Liberté, égalité, fraternité* ». Tel est le message fondamental que nous délivre la Constitution depuis le rétablissement formel de la République en 1946. Ces sept qualificatifs sont notre bien commun, ils constituent un tout cohérent, il n'est pas légitime d'en détacher deux ou trois et d'oublier les autres. Relus conjointement, ils peuvent parfaitement servir de socle à la reconstruction politique aujourd'hui si nécessaire.

Commencer par déclarer la République *indivisible*, c'est reconnaître implicitement qu'on pourrait, prenant appui sur la richesse et la complexité de ses composantes, songer à la séparer en entités distinctes, juxtaposées ; mais c'est aussi affirmer qu'on ne veut pas le faire et c'est par là même refuser toute forme de repliement communautaire. Encore faut-il gérer au mieux cette complexité, ce à quoi invite le deuxième terme de l'énumération des principes républicains – *laïque* – si l'on revient au sens étymologique de ce mot (qui évoque le peuple dans toute sa diversité) et si on lui confère un sens périculturel, allant au-delà de son acception périculturelle habituelle (la séparation des Églises et de

l'État). La laïcité n'est en rien une manifestation de bienveillante neutralité : elle est tout au contraire un principe actif de l'organisation de la société, fondé sur la reconnaissance, sous une réserve essentielle de réciprocité, de l'égalité des cultures. La République est aussi *démocratique* : la souveraineté n'est pas descendante mais ascendante, elle est et doit demeurer l'émanation de la volonté du peuple, ce qui devrait exclure toute forme plus ou moins larvée de confiscation monarchique des pouvoirs. La République est enfin *sociale*, un adjectif qui en finalise le projet et lui confère sa cohérence au service de la collectivité.

L'héritage des trois mots de la devise nationale est tout aussi important. Il nous faut apprendre en permanence à en dépasser les apparentes contradictions, notamment celles qu'induisent ses deux premiers termes. La bouleversante affirmation de la Déclaration de 1789 – « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits » – continue d'être la clé de la nécessaire mise en cohérence de la liberté et de l'égalité : c'est l'égalité *en droits* qui induit les limites des libertés individuelles et collectives ; c'est l'exigence de sa mise en œuvre effective qui constitue la base de la lutte contre les inégalités et non point la quête, à l'évidence vaine, de l'effacement de toute différence entre les hommes.

Liberté, égalité, mais aussi et enfin *fraternité* : un terme que désormais on n'ose hélas guère utiliser, lui préférant le plus souvent celui de solidarité, qui n'est pourtant qu'une expression édulcorée du concept hiérarchisant de charité. Oui, fraternité : celle qui prend délibérément le contre-pied de la violence si souvent constatée de notre espèce. Oui, fraternité : celle qui constitue le ferment des communautés humaines, ces regroupements légitimes, diversifiés, porteurs d'espérances partagées ; toute la difficulté – mais quel exaltant projet que de l'affronter ! – étant d'éviter qu'ils ne deviennent exclusifs. On en revient toujours à l'affirmation de Jean-Pierre Vernant : « On se connaît, on se construit par le contact, l'échange, le commerce avec l'autre »¹. Ce qui implique notamment qu'on se reconnaisse soi-même autre pour l'autre et par là même capable de contribuer à l'enrichissement de tous ; qu'on fasse du constat des différences la base même des possibles et nécessaires rapprochements.

Une utopie politique est un horizon qu'on se fixe en sachant naturellement qu'on ne saurait l'atteindre. Mais cette lucidité ne compromet en rien la pertinence et l'intérêt de la démarche. « Faire société », aujourd'hui, c'est mettre au premier rang des préoccupations politiques la nécessité d'apprendre à se reconnaître *aussi* dans l'autre et de permettre à l'autre de se reconnaître en vous. C'est donc en particulier – osons le dire – rendre au concept généralisé de fraternité sa juste valeur politique et son pouvoir mobilisateur. En pensant à la France de demain mais aussi à l'Europe. ☉

¹ *La Traversée des frontières*, Éd. Le Seuil, 2004.